



DECLARATION LIMINAIRE DU SE-Unsa **CAPD du 25 septembre 2017**

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs,

Depuis son arrivée au pouvoir, notre jeune Président et notre nouveau ministre ne ratent pas une occasion de **mettre à l'épreuve notre sacro-saint devoir de réserve**. « Mangez votre chapeau, rongez votre frein, vous avez le choix, mais surtout faites bonne figure, face aux élèves et leurs parents ».

Depuis mai dernier, c'est un véritable florilège d'annonces non concertées, d'ordres et contre-ordres, de mesures à effet immédiat mais sans les moyens pour les mettre en place. **Les maladresses de départ tournent à la « méthode de travail ».**

Nouveau gel du point d'indice, annulation de l'augmentation PPCR, retour du jour de carence laissant entendre que nous pourrions en abuser, et dernière en date la suppression des CUI.

Septembre a débuté, les personnels engagés dans l'aide à la direction d'école ou la vie scolaire des collèges et lycées sont sans travail alors qu'il leur reste des droits ouverts à un contrat pour l'insertion professionnelle.

L'arrêt brutal de tout renouvellement de contrat et de toute nouvelle embauche d'emploi-aidés, personnels investis dans des missions essentielles aux établissements, va mettre à mal le fonctionnement de l'Ecole. Les directrices et les directeurs sont submergés dans leurs tâches de rentrée, qui s'alourdissent au fil des années. Les emplois d'aide à la direction d'école étaient une première réponse à leurs besoins, leur permettant de se consacrer dans une certaine mesure à leurs missions. Il n'est donc pas possible de priver les écoles de ce soutien.

La question du secrétariat administratif reste depuis trop longtemps soumise aux aléas de la politique de l'emploi aidé. Elle doit désormais trouver une réponse pérenne.

Le SE-Unsa appelle les collègues directeurs et directrices à prioriser les tâches à destination des élèves et des enseignants et à répondre aux demandes institutionnelles par « Sans aide administrative, je ferai quand je pourrai ».

Pour lier ces ingrédients, **notre propre ministre de tutelle a ressorti de la naphtaline quelques bonnes vieilles polémiques** visant les méthodes de lecture utilisées à l'école, le supposé « égalitarisme » ou le « pédagogisme » de notre profession.

Pour le Se-Unsa, cette vision, ces méthodes rappellent sans équivoque le trio Sarkozy-Darcos-Chatel. On retrouve chez le trio Blanquer-Philippe-Macron le même souci d'aller vite en faisant l'économie du dialogue social. On a ainsi remis en cause, en quelques jours et quelques ordonnances, des dispositifs qui n'avaient toujours pas passé le cap de l'évaluation pour juger de leur légitimité. Des réformes qui pendant 5 années de refondation, avaient exigé de nombreux efforts d'adaptation de nos outils de travail, de nos méthodes et de notre organisation.

Dernière contradiction en date, **Jean-Michel BLANQUER annonce dans tous les médias une série de bouleversements dans les enseignements du primaire** au collège. Lui qui prétendait il y a quelques jours encore ne pas vouloir toucher aux nouveaux programmes, parle de dissoudre le conseil supérieur des programmes.

On ne peut pas taxer les enseignants de l'UNSA d'être dans l'opposition compulsive ou la sédition de principe. Mais il faut avouer que la tentation est grande, ces derniers temps, de clouer le bec de tous les médias pour retourner s'occuper de ses élèves puisque vraisemblablement, « À quoi bon s'approprier la refondation de l'Ecole et ses nouveaux programmes, puisque dans quelques mois, ils seront tombés en désuétude ? »

Une chose est certaine, le Se-Unsa va, plus que jamais, se battre pour AGIR et OBTENIR, même si à l'évidence, **depuis quelques mois, de notre point de vue, on ne joue plus dans la même cour !**

Pour l'Unsa, les Services publics sont un investissement gagnant pour la Nation. Ses agents doivent être reconnus dans leur engagement et non être considérés comme la variable d'ajustement budgétaire. Avec l'Unsa Fonction Publique, le SE-Unsa s'engage dans la journée d'actions interfédérale de la fonction publique le 10 octobre et appelle à la grève.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Pour le SE-Unsa de l'Ain, Karen Ansberque